

Cette situation serait encore plus grave si nous donnions effet à toutes les promesses de nos prédécesseurs, faites depuis la dernière session lorsque leur mandat législatif était pratiquement expiré. Elles se chiffrent par millions, et, pour y faire droit, il n'y aurait qu'un recours, celui de l'impôt direct.

Notre devoir est de nous tenir dans les strictes limites de nos revenus et nous attendrons que nos comptes annuels se soldent par des surplus avant de nous croire justifiables d'accorder de nouvelles gratuités, en respectant toutefois les engagements auxquelles nous sommes légalement tenus. Je sais que la tâche est difficile ; mais je sais aussi que notre rigoureux devoir est de l'accomplir, et nous l'accomplirons, si la députation et le public intéressé veulent nous seconder.

Depuis bien longtemps nous nous sommes habitués à considérer le gouvernement de notre province comme une institution bienfaisante, chargée de pourvoir à tous les besoins et à tous les progrès, sans exiger de retour. Une impression assez générale est répandue que l'on peut puiser librement dans le trésor public et que l'on est exempt de lui payer ses justes redevances. C'est ce qui fait que, pendant que nous dépensions des millions, la perception était paralysée et les arrérages s'accumulaient dans toutes les branches du service public, au détriment du revenu. Voilà pourquoi notre budget est aujourd'hui déséquilibré.

Le temps n'est-il pas arrivé de mettre fin à ce régime ruineux, qui ne peut aboutir qu'à l'impôt direct, s'il est continué, et de nous en rapporter, dans une certaine mesure, à l'esprit d'entreprise et à l'énergie individuelle pour la continuation des travaux dont, s'ils sont nés viables, le succès a été assuré par des contributions généreuses à même le Trésor public. C'est à cette condition que nous espérons replacer nos finances sur des bases solides et maintenir notre province au premier rang de la Confédération. Toute autre politique offre la perspective alarmante de conséquences dangereuses qui pourraient entraîner la ruine de notre autonomie provinciale. C'est pour éviter ces malheurs que le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a résolu, en accomplissement des engagements qu'il a pris devant les électeurs, d'administrer cette province sur un pied de stricte économie, avec la certitude d'arriver au résultat désiré. Cette politique, je le répète, est essentielle à la conservation du crédit national, et elle assurera par l'équilibre indispensable entre nos revenus et nos dépenses de tous genres, le retour définitif et permanent des surplus annuels. C'est pour cet objet que la majorité populaire nous a portés au pouvoir, et c'est à cette œuvre que nous sommes déterminés de travailler consciencieusement et fidèlement. Mais pour y réussir il nous faut le concours cordial et désintéressé de la députation, et je fais appel à son patriotisme pour aider le gouvernement dans son travail de restauration.